R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

SÉNAT

ASSEMBLÉE NATIONALE

Madame Annie GENEVARD
Ministre de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire
Hôtel de Villeroy
78 rue de Varenne
75349 Paris SP 07

Paris, le 19 décembre 2025

Madame la Ministre,

Les producteurs de tomates bretons, et plus largement la filière française de la tomate, ont pris connaissance avec attention des éléments que vous avez exposés dans votre courrier du 30 octobre 2025 relatif à la concurrence des importations de tomates marocaines.

Toutefois, force est de constater que, malgré les orientations et dispositifs que vous évoquez, la situation de la filière continue de se dégrader rapidement, en particulier sur le segment des tomates cerises, aujourd'hui massivement concurrencé par des importations en provenance du Maroc, y compris en période de pleine production française.

Les professionnels dressent un constat unanime : les solutions avancées à ce stade – plan de souveraineté fruits et légumes, modernisation des outils de production, dispositifs de soutien à l'investissement et à l'emploi, cadre européen des échanges UE–Maroc – restent sans effet concret sur le terrain.

Cette situation crée un déséquilibre concurrentiel majeur, d'autant plus mal compris par les producteurs français qu'ils sont soumis à des exigences environnementales, sociales et sanitaires élevées, et qu'ils investissent massivement dans la modernisation et la décarbonation de leurs serres.

À l'inverse, les soutiens publics européens indirectement accordés à des infrastructures agricoles marocaines contribuent à renforcer la compétitivité d'acteurs déjà dominants sur notre marché. Cette situation se traduit concrètement par une augmentation continue de la présence de tomates cerises marocaines sur les étals français, au détriment de la production nationale, y compris au cœur de la saison française.

Au-delà des stratégies de long terme, c'est désormais la viabilité économique immédiate de nombreuses exploitations qui est en jeu. Sans inflexion rapide et tangible de l'action publique, le risque est réel de voir disparaître une part significative de la production française de tomates, avec des conséquences lourdes en matière d'emplois, d'aménagement du territoire et de souveraineté alimentaire.

Dans ce contexte, nous souhaiterions connaître quelles mesures concrètes, rapides et opérationnelles le Gouvernement entend mettre en œuvre afin de :

- limiter l'impact des importations de tomates marocaines sur le marché français en période de pleine saison,
- rétablir des conditions de concurrence réellement équitables pour les producteurs français,
- éviter un décrochage irréversible de la filière tomate française.

Les producteurs attendent désormais des actes à la hauteur de l'urgence de la situation, sans lesquels les engagements affichés risquent de rester lettre morte.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette alerte et restons à votre disposition pour tout échange que vous jugerez utile.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Yves BLEUNVEN
Sénateur du Morbihan
Thierry BENOÎT
Député d'Ille-et-Vilaine
Alain CADEC
Sénateur des Côtes d'Armor
Michel CANÉVET
Sénateur du Finistère
Mickaël COSSON
Député des Côtes d'Armor
Michel CRIAUD
Député du Morbihan
Jean-Luc FICHET
Sénateur du Finistère
Nadège HAVET
Sénatrice du Finistère
Jean-Michel JACQUES
Député du Morbihan
Corentin LE FUR
Député des Côtes d'Armor
Didier LE GAC
Député du Finistère
Annie LE HOUEROU
Sénatrice des Côtes d'Armor
Annaïg LE MEUR
Députée du Finistère
Nicole LE PEIH
Députée du Morbihan
Graziella MELCHIOR
Députée du Finistère
Paul MOLAC
Député du Morbihan
Claudia ROUAUX
Députée d'Ille-et-Vilaine